

PROGRAMME DE TRAVAIL 2016

CONJURER LES MENACES, SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Tout au long de l'année 2016, nos travaux contribuent à clarifier les fondements des principales controverses relatives à l'UE, à proposer des analyses et recommandations opérationnelles aux décideurs nationaux et européens et à nourrir des prises de position visant à consolider et à approfondir la construction européenne. Ils sont développés à partir de nos bureaux de Paris et de Berlin, sur la base des principaux éléments de programme présentés ci-après et sur un double registre :

- conjurer ensemble les menaces communes ;
- saisir les opportunités européennes et internationales.

1. Conjurer ensemble les menaces communes

L'Union européenne est confrontée à une conjonction inédite de menaces à la fois extérieures (terrorisme, déstabilisation du voisinage, changement climatique, etc.) et intérieures (europophobie, atonie économique, etc.) qui nous conduisent à défendre les fondements de la construction européenne tout en appelant à des avancées permettant de mieux affronter ensemble les défis qui nous sont communs.

1.1. Engager l'Europe dans son voisinage et dans le monde

Nous poursuivons nos travaux géopolitiques dans un contexte marqué par les **crises déstabilisant son voisinage immédiat** (Ukraine/Russie, Syrie, Méditerranée, Afrique) et dans le cadre de la révision de la **stratégie européenne de sécurité**, de la politique européenne de voisinage (y compris s'agissant des migrations) et de la politique européenne de sécurité et de défense.

1.2. Promouvoir une véritable « Union de l'énergie »

Avec le lancement le 25 février 2015 de son projet d'Union de l'énergie, la Commission européenne a repris à son compte l'idée de création d'une « **Communauté européenne de l'énergie** » émise par l'Institut Jacques Delors dès 2010. Les travaux de l'Institut Jacques Delors, et notamment son rapport de janvier 2015 intitulé « de la communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie », continuent à influencer grandement le débat européen sur les questions énergétiques.

Nous poursuivrons sur cette lancée et continuerons d'émettre des propositions permettant de bâtir une

véritable **Union de l'énergie capable d'accélérer la transition énergétique**. L'objectif ultime reste de bâtir un système énergétique européen efficient qui fournit aux entreprises et citoyens européens l'énergie dont ils ont besoin, en atteignant le triple objectif de soutenabilité environnemental, de sécurité énergétique et de compétitivité économique. Pour cela, nous aborderons notamment les questions de gouvernance européenne et l'établissement d'un marché unique de l'énergie.

1.3. Renforcer la contribution de l'UE à la sortie de crise

Nous prenons position sur les actions entreprises au niveau européen pour sortir de la crise mortifère qui affecte l'UE via un soutien à **la croissance et à l'investissement**, en accordant une attention particulière au suivi du Plan Juncker et à l'exercice de révision à mi-parcours du **budget européen**.

Nous analysons aussi la contribution que l'UE peut apporter dans la gestion des **conséquences sociales de la crise**, y compris pour lutter contre le chômage des jeunes via un **soutien à la mobilité de type « Erasmus Pro »**.

1.4. Promouvoir le droit de libre circulation, composante fondamentale de la citoyenneté européenne et du marché intérieur

Nous prenons position face aux mises en cause que suscite l'exercice du droit de libre circulation des Européens ainsi que la gestion de **l'espace Schengen**. Nous nous mobilisons pour que soit préservée la **liberté de circulation à l'intérieur de l'UE**, pour le renforcement des **contrôles aux frontières extérieures** de l'Union et pour une meilleure **coopération policière et judiciaire** entre États membres.

Nous rappelons notamment sur la base de quelles **règles** ce droit est exercé et quelles sont ses **incidences économiques, sociales et politiques**. Nous expliquons les **différences entre libre circulation et immigration**, ainsi que les différents régimes juridiques auxquels sont soumis les citoyens économiquement actifs et inactifs.

1.5. Consolider la « Fédération européenne d'États nations » face au référendum britannique

Nous prenons position dans le débat sur la **distribution des compétences** entre niveaux nationaux et européen et sur l'impact de la **production normative communautaire**.

Nous formulons des recommandations sur l'organisation de la **différenciation politique et institutionnelle** au sein de l'UE et de la **zone euro**, notamment s'agissant du statut du Royaume-Uni.

2. Saisir les opportunités européennes et internationales

L'Union européenne doit permettre aux Européens de mieux saisir les opportunités qui s'offrent à eux, dans le contexte d'une mondialisation où l'union fait la force. Saisir ces opportunités suppose de peser en faveur d'un usage optimal des politiques européennes existantes (marché unique, politique commerciale et Europe sociale) et en faveur d'un renforcement de la dimension européenne dans des domaines où elle demeure limitée (union économique, politique migratoire et citoyenneté).

2.1. Parachever l'Union économique et monétaire

Nous prenons position en faveur d'un approfondissement de l'UEM permettant de lui donner un pilier économique et de mieux exploiter le potentiel de la monnaie unique. Nous produisons des analyses et recommandations à la fois politiques et techniques sur trois principaux enjeux : celui du **partage de la souveraineté** au sein de l'UEM en matière économique et sociale ; celui du **partage des risques** et des outils de mutualisation financière ; celui des améliorations politico-institutionnelles à apporter à la **gouvernance de l'UEM**.

2.2. Approfondir le marché unique et l'Europe sociale

30 ans après la signature de l'Acte unique, nous formulons des analyses et recommandations visant à tirer davantage partie du marché unique, notamment dans le domaine numérique et énergétique (électricité et gaz).

Nous conduisons des travaux sur la **dimension sociale de l'UE**, et notamment sur les mesures permettant de mettre en place un véritable **marché unique des travailleurs**. Nos travaux portent également sur la **fiscalité au sein du marché unique** et la **coopération/coordination fiscale** en Europe.

2.3. Optimiser la politique commerciale de l'UE

Nous continuons d'apporter des éclairages sur les **enjeux clés des négociations du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA)** face à une contestation croissante du libre-échange dans divers États membres et menons une réflexion sur les **grandes priorités de la politique commerciale commune**, alors que le Conseil européen de juin 2014 a appelé à mieux coordonner cette dernière avec les autres politiques d'action extérieure de l'UE.

2.4. Développer une politique migratoire européenne

Nous prenons position dans les débats relatifs au traitement de la crise des réfugiés et développons des travaux sur la gestion européenne du droit d'asile. Nous formulons notamment des propositions visant à garantir un contrôle effectif des frontières extérieures de l'espace Schengen et à développer une **politique commune d'immigration légale** contribuant à nourrir notre dynamisme économique et social.

2.5. Faire vivre la citoyenneté européenne

Nous développons nos travaux sur « l'unité dans la diversité » au sein de l'UE, via des « **analyses pays** » portant sur la manière dont l'UE est perçue par ses différents États membres et citoyens, mais aussi en mettant en évidence les éléments d'un « **modèle européen** » au regard des autres régions du monde.

Nous organisons de nombreux « **dialogues citoyens** », impliquant un public non initié (acteurs sociaux, enseignants et jeunes notamment), notamment dans le cadre du projet « More EU », et analysons l'évolution des **opinions publiques** vis-à-vis de l'UE.

Nous diffusons nos travaux sur les « **Hymnes et drapeaux** » de l'UE à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la première utilisation officielle de l'hymne et du drapeau européen et examinons la contribution des politiques de la jeunesse et du sport à l'émergence d'une citoyenneté européenne à la faveur de l'euro 2016. ●

L’Institut Jacques Delors est le think tank européen fondé par **Jacques Delors** en 1996 (sous le nom de Notre Europe), après la fin de sa présidence de la Commission européenne. Notre objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l’Union européenne.

Nous diffusons de nombreuses **publications** (Tribunes, Policy papers, Études & Rapports, Synthèses), vidéos et sons, organisons et participons à des **séminaires et conférences** partout en Europe et intervenons régulièrement dans les **médias européens**, par la voix de nos présidents, de notre directeur et de notre équipe.

Nos travaux s’inspirent des actions et des orientations promues par Jacques Delors, et traduisent les grands principes énoncés par notre « **Charte** ». Ils sont mis en œuvre à partir de **trois axes principaux** : « Union européenne et citoyens » couvre les enjeux politiques, institutionnels et civiques ; « Compétition, coopération, solidarité » traite des enjeux économiques, sociaux et territoriaux ; « Actions extérieures européennes » regroupe les travaux à dimension internationale. Ces travaux sont développés par nos bureaux de Paris et Berlin (le **Jacques Delors Institut - Berlin**).

L’Institut Jacques Delors est aujourd’hui présidé par **António Vitorino**, ancien commissaire européen et ancien ministre portugais, qui a succédé à **Tommaso Padoa-Schioppa**, à **Pascal Lamy** et à Jacques Delors. Notre directeur, **Yves Bertoncini**, anime une **équipe internationale** composée d’une quinzaine de membres, qui travaillent en coordination étroite avec les membres de notre bureau de Berlin, dirigé par **Henrik Enderlein**.

Les instances de l’Institut Jacques Delors sont composées de hautes personnalités européennes. Notre **Conseil des garants** assure la promotion de nos intérêts moraux et financiers. Notre **Conseil d’administration** est responsable de la gestion et de l’impulsion de nos travaux. Notre **Comité européen d’orientation** se réunit afin de débattre des sujets fondamentaux pour l’avenir de l’UE.

Toutes nos activités sont accessibles gratuitement, en français et en anglais sur notre **site** et via les **réseaux sociaux**. Nous agissons en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et des intérêts économiques.

Avec le soutien de :



19 rue de Milan - 75009 Paris - France
Pariser Platz 6 - 10117 Berlin - Allemagne
info@delorsinstitute.eu
www.institutdelors.eu

